

Réf: Dossier 470340

## Avis de constitution

### SOCIETE « CAS EXPRESS »

Siège ABIDJAN Songon kassemlé-adiapoto Îlot 135  
Lot 1062., Lot 135, Ilot 1062

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/12/2025, et enregistrés le 11/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CAS EXPRESS »

Objet :

- Commerce général
- Démarche administrative
- Fourniture de bureaux
- Confection de dossiers techniques
- Btp
- Vente de terrains avec Approbation et ACD
- Suivie de Dossier D'ACD
- Grandes et petites Superficies
- Suivie de Dossiers d'approbation.
- Élaboration de dossiers d'approbation.
- Suivie de Demande de Dérogation.
- Confection et suivie de dossiers de Permis de Construire.
- Et pour la réalisation de l'objet social :
  - L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
  - L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou une partie des biens sociaux.
  - La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
  - La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
  - Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN Songon kassemlé-adiapoto Îlot 135 Lot 1062., Lot 135, llot 1062

Dirigeant(s) M N'ZUE AMOA PRITECHARD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06741 du 23/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°81109/GTCA/RC/2025 du 23/12/2025

